

<i>Extraits de la lettre de la Fédération des producteurs forestiers du Québec</i>	<i>Positions de Québec solidaire</i>
<p><b>1. Une fiscalité adaptée pour multiplier l'effort sylvicole sur les terres privées</b></p> <p>Dans le cadre des travaux devant mener au nouveau pacte fiscal avec le monde municipal, votre formation politique s'engage-t-elle à créer un groupe de travail spécifique pour aborder la question de la fiscalité visant les boisés sous aménagement forestier?</p>	<p>Québec solidaire établira pour les municipalités un nouveau régime fiscal qui les rendra moins dépendantes des taxes foncières, leur permettra de générer plus de revenus autonomes et sera proportionné aux revenus des contribuables. Ce régime fiscal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• allouera aux municipalités des points d'impôts sur le revenu pour remplacer les sommes actuellement tirées des taxes foncières;</li> <li>• en complément, établira une taxation de la propriété foncière basée sur l'usage inscrit par les propriétaires dans une déclaration d'usage. Certains usages (ex. terre agricole en exploitation, milieux naturels) seront moins taxés que d'autres, voire pas du tout.</li> </ul> <p>Comme pour d'autres politiques nationales prévues par Québec solidaire, ce nouveau régime fiscal sera établi, puis mis à jour périodiquement à l'aide d'une véritable consultation – dans le cas présent, des municipalités, mais aussi des groupes intéressés aux questions touchant les différents usages possibles d'une propriété (résidence principale ou secondaire, immeuble à vocation sociale, immeuble locatif, commercial, industriel, institutionnel, agricole, forestier, conservation, etc.).</p>

<p><b>2. Des réglementations environnementales mieux pensées</b></p> <p>Si elle forme le prochain gouvernement, votre formation politique s'engage-t-elle à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• inclure l'obligation de consulter les représentants des propriétaires forestiers avant l'adoption de réglementations environnementales les concernant, tant au niveau provincial que municipal;</li> <li>• accroître le financement de programmes d'éducation des propriétaires forestiers pour les sensibiliser aux meilleures pratiques environnementales;</li> <li>• accroître le financement des programmes de restauration ou de conservation des milieux sensibles devant être protégés;</li> <li>• mettre en oeuvre un programme d'indemnisation des propriétaires qui subissent des contraintes déraisonnables à leurs droits d'usage de leurs terres pour répondre aux besoins sociétaux.</li> </ul>	<p>Les politiques nationales prévues par Québec solidaire, seront établies à la suite d'une véritable consultation. Le même esprit devrait s'appliquer à la réglementation.</p> <p>Québec solidaire rendra les instances municipales et régionales plus démocratiques, entre autres par l'obligation, pour chaque municipalité et arrondissement, d'offrir aux citoyennes et citoyens un horaire et un espace de réunion adéquats pour débattre d'enjeux politiques et de projets d'initiative citoyenne. Les propriétaires forestiers pourront s'en prévaloir comme tous les autres citoyens.</p> <p>Québec solidaire soutiendra la formation agricole, forestière et bioalimentaire adaptée à une pluralité de pratiques agricoles et de modèles d'entreprises.</p> <p>Québec solidaire propose une transformation de la fiscalité municipale (<i>voir n° 1</i>). La taxation de la propriété foncière sera basée sur l'usage inscrit par les propriétaires dans une déclaration d'usage. Certains usages (ex. terre agricole en exploitation, milieux naturels) seront moins taxés que d'autres, voire pas du tout. C'est une manière de rétribuer les producteurs et productrices agricoles pour la protection des milieux naturels et du territoire québécois.</p>
<p><b>3. Sécuriser les débouchés pour les bois de la forêt privée</b></p> <p>Votre formation politique s'engage-t-elle à respecter la <i>Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier</i> qui confère un statut prioritaire au bois des forêts privées dans l'approvisionnement des usines de transformation?</p> <p>Votre formation politique s'engage-t-elle à demander à <i>Investissement Québec</i> d'entreprendre un démarchage agressif pour favoriser l'implantation d'usines de la nouvelle génération de produits forestiers au Québec?</p>	<p>Oui, Québec solidaire s'engage à travailler dans le respect de la <i>Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier</i>.</p> <p>Québec solidaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• assurera, dans le cadre de la régionalisation de l'économie, que le traitement des matières premières (2e transformation) et leur conversion en produits finis (3e transformation) s'effectuent en bonne partie dans les régions où les ressources sont extraites, ou ailleurs au Québec, et mettra en place notamment des incitatifs fiscaux ou légaux pour y parvenir;</li> <li>• soutiendra les entreprises locales qui transforment au Québec des ressources et des produits issus de ses régions.</li> </ul>